



Valence, le 15 février 2021

Pont Mistral : Bientôt un pont cyclable entre Valence et l'Ardèche ?

C'est désormais officiel, la ville de Valence a présenté le projet conçu par la Communauté de Commune Rhône Crussol lors de la première réunion de sa Commission Mobilités Actives qui s'est tenue le 27 janvier dernier.

Le compte rendu de la réunion fait état de ce projet de deux pistes cyclables en site propre de 2 mètres de chaque côté, rendues possibles grâce à la réduction à 3 voies de circulation automobiles.

Si REVV regrette de ne pas avoir été invitée à cette réunion⁽¹⁾, REVV salue une grande avancée pour les cyclistes. Le pont Mistral a été un de ses chevaux de bataille depuis sa création en 1989. Les deux bandes cyclables de 1.25 mètres de larges obtenue de haute lutte en 1996 étaient notoirement insuffisantes pour inciter un grand nombre de cyclistes à traverser le pont. Malgré la limitation à 50 km/h obtenue en 2012 et l'élargissement de 20 cm des bandes en 2017, la situation ne s'était guère améliorée. Les rafales de vent sur le Rhône et la vitesse des voitures rendent toujours la traversée stressante. Si le pont Mistral reste le point noir de l'agglomération de Valence, le trafic vélo y est quand même important puisque REVV y a compté plus de 1000 cyclistes par jour en 1999 et en 2008.

Le projet conçu par la CCRC avait déjà été présenté aux associations et approuvé par REVV. Il reste un certain nombre de points à préciser notamment aux entrées et sorties du pont et sur la séparation physique entre les pistes et les voitures. REVV souhaiterait être consultée par la ville de Valence, comme l'a demandé un des participants à la réunion. En outre REVV propose que le trafic des bus soit optimisé par une gestion dynamique des 3 voies de circulation automobiles avec des feux tricolores.

(1) Nous ne comprenons pas pourquoi notre association n'a pas été invitée à cette réunion, alors que l'équipe municipale s'était engagée lors de la campagne électorale à consulter régulièrement REVV.



Premières bandes cyclables pirates réalisées par REVV en 1992 sur le Pont Mistral